



---

# PRESENTATION DE L'OFFRE REGIONALE SERVICE D'INTERPRÉTARIAT EN SANTÉ PACA



## CONTEXTE

---

- Population immigrée en France a augmenté de 1,8 M (entre 2006 et 2023)  
7,282 M en 2023 (+35% sur la période), 11% de la population générale  
PACA se situe au 2e rang des régions de France métropolitaine ( IDF 1<sup>er</sup> rang)
- Recommandations de l'interprétariat en santé des pouvoirs publics +++  
CSP; PRS ( PRAPS 2023-2028) ;  
Recommandations du Rapport IGAS Interprétariat linguistique ( 2019);  
HAS Référentiel de compétences / Formation et bonnes pratiques de l'interprétariat  
dans le domaine de la santé (2017).

## LE RECOURS A L'INTERPRETARIAT PROFESSIONNEL EN SANTE

---

Constat : Une sous utilisation du recours au service au niveau du système de santé  
Très faible utilisation au niveau de la médecine de ville

**Les bénéfices du recours à un interprète professionnel sont multiples :**

- Améliore la précision du recueil clinique et la compréhension des prescriptions
- Evite les erreurs de diagnostic et examens médicaux inutiles
- Gagne du temps médical
- Augmente la capacité du patient à exprimer ses besoins et inquiétudes
- Instaure un climat de confiance entre le praticien et le patient



**UN OUTIL INTRINSEQUE À LA QUALITÉ DES SOINS**

**UNE CONDITION INDISPENSABLE A LA RELATION THERAPEUTIQUE**

## DEPLOIEMENT DU PROJET

---

- Mise en œuvre d'un accès gratuit à de l'interprétariat professionnel en santé 24/7 par téléphone pour les médecins libéraux de PACA : l'URPS ML est missionnée par l'ARS PACA (FIR).
  - Prestataire ISM Interprétariat
  - Inscription préalable obligatoire des Médecins Libéraux
- Création d'outils de communication
  - Guide d'utilisation et d'adhésion au service
  - Capsule vidéo
- Campagne de communication
- Organisation, en lien avec les acteurs locaux partenaires des territoires, des soirées de présentation du service d'interprétariat pour les médecins généralistes et spécialistes :

Soirée dédiée à l'interprétariat en santé le 9 juin 19H30  
au SOFITEL Marseille



GUIDE D'UTILISATION  
DU SERVICE D'INTÉRPRÉTARIAT PROFESSIONNEL



EN MÉDECINE LIBÉRALE

GUIDE  
D'UTILISATION  
**URPS ML PACA**  
SERVICE  
INTERPRÉTARIAT

Page dédiée site URPS ML PACA:

<https://www.urps-ml-paca.org/guide-du-service-interpretariat-professionnel-en-medecine-liberale/>



# VIDÉO ANIMÉE DU SERVICE INTERPRÉTARIAT

<https://www.urps-ml-paca.org/wp-content/uploads/2026/03/urps-interpretariat-v2.mp4>

# COMMENT FAIRE APPEL A UN INTERPRÈTE **PAR TÉLÉPHONE SANS RDV ?**

INTERPRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE SANS RENDEZ-VOUS 24h/24 7j/7 :

2

Donnez votre code  
utilisateur, votre nom,  
prénom



3

Mise en relation avec  
l'interprète



1



Appeler un coordinateur ISM  
au **01 53 26 52 62**

4



En cas de coupure,  
rappeler rapidement

 **ISM**  
Interprétariat

# INSCRIPTION AU SERVICE INTERPRÉTARIAT VIA L'URPS ML PACA



## COMMENT ADHÉRER AU SERVICE ?

Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion pour obtenir un code utilisateur via ce QR code.



OU ENVOYER UN MAIL À : [interpretariat@urps-ml-paca.org](mailto:interpretariat@urps-ml-paca.org)

## F.A.Q

---

A qui s'adresse l'offre ? Médecins généralistes et spécialistes (exerçant en cabinet de ville et MSP).

Les médecins exerçant en Centre De Santé sont exclus de l'offre, l'interprétariat en santé étant prévu et financé par l'assurance maladie dans le cadre de l'accord-cadre national des CDS.

Les médecins remplaçants ont-ils accès à ce service ? Oui mais inscription au préalable obligatoire.

Les internes peuvent bénéficier de l'offre ? Oui, accès autorisé pour les internes en stage ambulatoire. Pour les stages hospitaliers, ils doivent utiliser le service fourni par l'hôpital.

Et pour les médecins à activité mixte ? Idem, ils peuvent utiliser le service exclusivement dans le cadre de leur activité libérale.

L'interprète est-il est une IA ? Le prestataire ISM propose une mise en relation en moins de 2 minutes avec des interprètes par téléphone (1000 interprètes, 200 langues sont à disposition). Ils sont formés et ont signé la charte qualité de l'interprétariat médical (fidélité de la traduction, impartialité, secret professionnel). Vous pouvez demander une interprète femme si c'est une demande de la patiente.

---

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Pour toute question concernant le service interprétariat:

Méline ICARD - chargée de mission URPS ML PACA -

[melina.icard@Urps-ml-paca.org](mailto:melina.icard@Urps-ml-paca.org)

06 59 87 75 39

